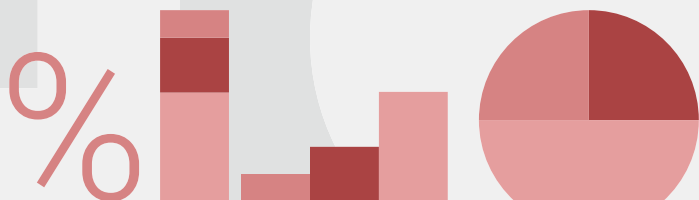


# Actualités OFS



15 éducation et science

Neuchâtel, février 2022

## La formation des enseignants en Suisse

### Examens finals de 2010 à 2020

#### 1 Introduction

En Suisse, la formation des enseignants, qui est dispensée par différentes institutions, en fonction du canton et du degré d'enseignement, a été restructurée et harmonisée au début du millénaire. Depuis 2007, l'ensemble des enseignants est formé dans les hautes écoles, que ce soit dans les hautes écoles pédagogiques (HEP), dans les hautes écoles universitaires (HEU) ou aussi, quoique plus rarement, dans les hautes écoles spécialisées (HES). Certaines caractéristiques régionales ont toutefois persisté.

Le système de formation a été renforcé en 2012, afin de remédier à la pénurie de personnel enseignant. Pour faciliter les reconversions, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a modifié les règlements sur la formation à l'enseignement au degré préscolaire et primaire et au degré secondaire I<sup>1</sup>. Depuis lors, des personnes ayant déjà une expérience professionnelle peuvent être admises sur dossier, bénéficier d'une formation accélérée et faire leurs études en cours d'emploi. De nombreuses hautes écoles ont profité de ces possibilités et offrent désormais des programmes de reconversion qui débouchent sur un diplôme reconnu dans tout le pays.

La reconnaissance des diplômes menant à l'enseignement et permettant d'exercer dans toute la Suisse est de la compétence de la CDIP. La présente publication n'aborde que les filières

d'études reconnues par la CDIP, et donc aussi les programmes de reconversion, mais pas celles menant à une autorisation d'enseigner cantonale non reconnue dans l'ensemble du pays<sup>2</sup>.

L'objectif de la présente publication est de dresser en trois chapitres un portrait statistique précis des diverses formations proposées en Suisse aux futurs enseignants ainsi que des individus qui les suivent. Elle ne porte que sur les examens finals, et pas sur les personnes en cours de formation, car pour ce dernier aspect on ne dispose pas de chiffres pour l'ensemble du système de formation des enseignants<sup>3</sup>.

Le premier chapitre suivant la présente introduction aborde avant tout les aspects institutionnels de la formation des enseignants. Il présente les institutions actives dans le domaine dans les différentes régions CDIP<sup>4</sup> ainsi que les éventuelles évolutions depuis 2010. On y expose aussi les formations proposées pour les divers niveaux d'enseignement et le nombre de personnes ayant réussi les examens finals dans chaque filière. Ce chapitre contient également des données, exprimées en équivalents plein temps étudiant, sur la part des personnes en formation à plein temps et de celles à temps partiel.

Dans le chapitre suivant, l'accent est mis sur les individus ayant achevé une formation autorisant à enseigner: des caractéristiques démographiques telles que le sexe, l'âge et la nationalité sont analysées afin d'identifier d'éventuelles différences en fonction du type de haute école, de la région et du niveau

<sup>1</sup> CDIP, 8.09.2011, Décision du comité: «Besoin accru d'enseignants – mesures de la CDIP dans le domaine de la reconnaissance des diplômes: ouverture de la procédure d'audition»

<sup>2</sup> Depuis 2007, les filières non reconnues par la CDIP n'entrent plus dans la présente statistique. Pour davantage d'informations à ce sujet, voir: OFS, 2013: «La formation des futurs enseignants en Suisse - Étudiants et examens finals 2012»

<sup>3</sup> Voir point 5.1

<sup>4</sup> Pour des précisions sur les régions CDIP et les hautes écoles formant les enseignants, voir points 5.3 et 5.4.

d'enseignement auquel ils se destinent. Des analyses en fonction du lieu de scolarisation des étudiants avant le début des études et de leur formation précédente sont aussi proposées.

Enfin, le dernier chapitre traite de la mobilité des étudiants. Il décrit dans un premier temps la mobilité avant le début de la formation, cherchant à savoir dans quelle mesure les étudiants ont changé de région entre l'obtention du certificat d'accès à la formation et le titre d'enseignant, et si cette mobilité dépend du niveau d'enseignement ou de la région. Il aborde dans un second temps la mobilité durant la formation.

## 2 Évolution de la formation des enseignants en Suisse

Les résultats présentés dans ce chapitre se réfèrent en règle générale à la formation des enseignants destiné au degré préscolaire et primaire<sup>5</sup>, degré secondaire I et degré secondaire II (écoles de maturité gymnasiale et formation professionnelle). Les examens finals permettant d'exercer dans le domaine de la pédagogie spécialisée ne font l'objet que d'analyses ponctuelles.

### 2.1 Examens finals selon la région CDIP, le type de haute école et le degré d'enseignement

#### Examens finals selon la région CDIP

En 2020, 5162 titres d'enseignement reconnus par la CDIP ont été délivrés au total pour les degrés préscolaire et primaire, secondaire I et secondaire II (écoles de maturité gymnasiale et

formation professionnelle) (G.2.1). C'est en Suisse orientale et en Suisse romande que le nombre de titres délivrés est le plus élevé (1600 chacune environ), suivies de la Suisse du Nord-Ouest (1130), de la Suisse centrale (650) et du Tessin (190).

Depuis 2010, toutes les régions ont enregistré en moyenne une augmentation, mais cette tendance n'a toutefois pas toujours été linéaire, des diminutions ayant également été observées.

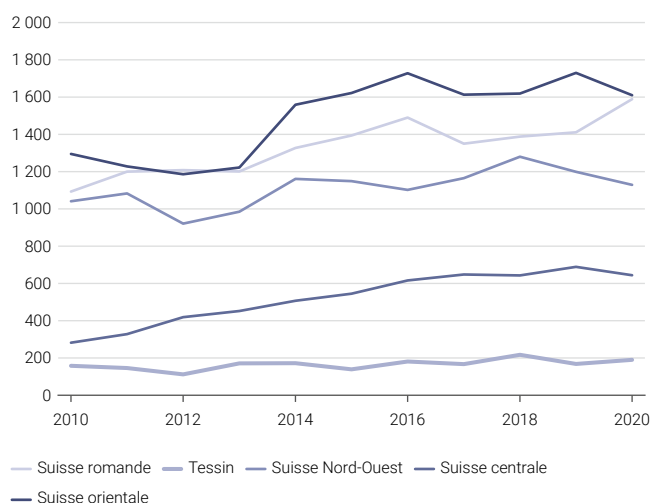
#### Examens finals selon le type de haute école

De 2010 à 2020, les hautes écoles pédagogiques (HEP) ont dispensé la grande majorité des formations autorisant à enseigner (G.2.2). Jusqu'en 2012, des instances d'examen extra-universitaires décernaient encore une petite partie des titres d'enseignement.

Durant la période prise en compte (de 2010 à 2020), le nombre de formations d'enseignants achevées dans une haute école universitaire (HEU) a varié d'un plancher de 490 par an (en 2018 et 2019) à un maximum de 760 (en 2011), sans que l'on puisse cependant observer de tendance à la hausse ou à la baisse. On enregistre une faible augmentation en 2020, dont les raisons sont expliquées dans le prochain point. Quant au nombre d'examens finals passés auprès des HEP, il a fortement augmenté, surtout de 2010 à 2016, période durant laquelle il est passé de 3000 à 4500 par an, pour se stabiliser ensuite entre 4500 et 4700.

En 2014, une HES a décerné pour la première fois des titres d'enseignant de degré gymnasial. Il s'agit d'un double diplôme des hautes écoles de musique, avec orientation Musique à l'école, dans le cadre duquel les étudiants obtiennent en parallèle un diplôme d'enseignement et un master en pédagogie musicale.

Examens finals de formations d'enseignant<sup>1</sup> selon la région CDIP, de 2010 à 2020 G 2.1



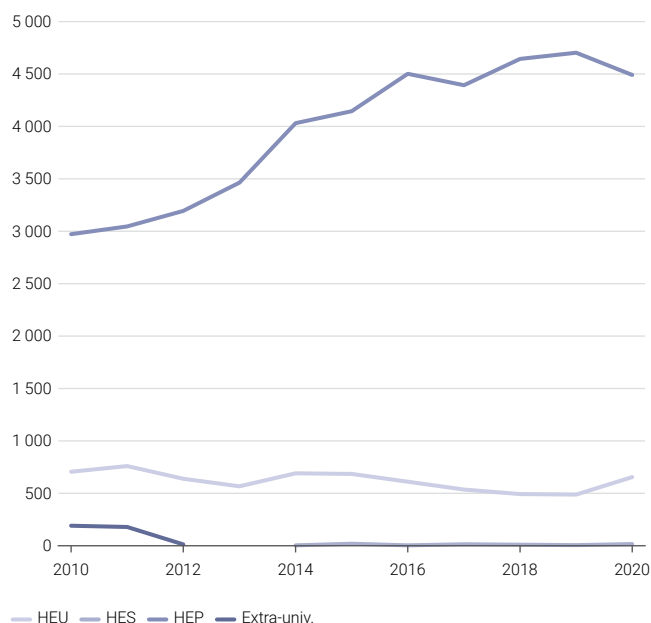
<sup>1</sup> Niveaux d'enseignement : préscolaire et primaire, secondaire I et secondaire II

OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

<sup>5</sup> Comme la présente publication se fonde pour ses analyses sur les données du Système d'information universitaire suisse (SIUS), elle reprend, pour les degrés d'enseignement, les dénominations du catalogue des branches de ce système, qui divergent en partie de la «Classification des statistiques suisses de l'éducation». Pour les degrés primaires de la première à la huitième année, elle recourt par conséquent à la notion de degré préscolaire et primaire.

Examens finals de formations d'enseignant<sup>1</sup> selon le type de haute école, de 2010 à 2020 G 2.2



<sup>1</sup> Niveaux d'enseignement : préscolaire et primaire, secondaire I et secondaire II

OFS – SHIS-studex

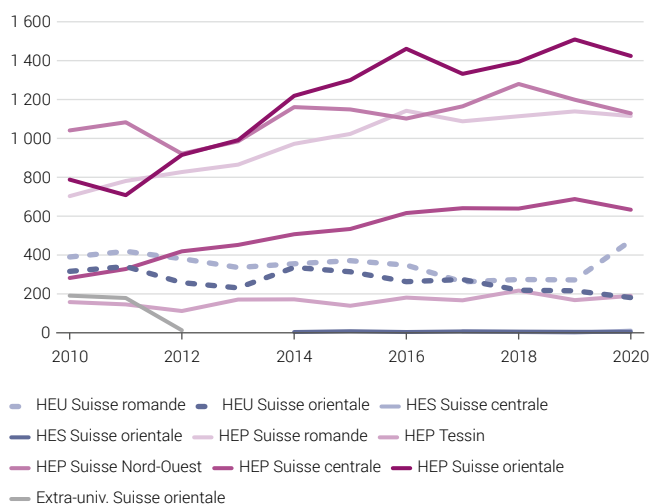
© OFS 2022

Le nombre d'étudiants dans cette filière est toutefois très réduit, puisque de 2014 à 2020, entre 4 et 19 étudiants par an ont achevé cette formation.

### Examens finals selon la région CDIP et le type de haute école

La typologie des hautes écoles formant les enseignants varie selon la région. S'il est partout possible de se former dans une HEP, les formations dans les HEU ne sont toutefois proposées qu'en Suisse romande et en Suisse orientale (G 2.3). Dans ces

### Examens finals de formations d'enseignant<sup>1</sup> selon le type de haute école et la région CDIP, de 2010 à 2020 G 2.3



<sup>1</sup> Niveaux d'enseignement: préscolaire et primaire, secondaire I et secondaire II

OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

deux régions, les HEP ont décerné bien plus de titres d'enseignement que les HEU. On observe par ailleurs une augmentation dans les HEP entre 2010 et 2020, tandis que le nombre de titres obtenus dans les HEU a eu tendance à diminuer. Cette tendance s'est inversée en 2020 en Suisse romande: le nombre de formations achevées auprès des HEU a presque doublé par rapport à l'année précédente, pour atteindre son plus haut niveau depuis 2010, avec 470 étudiants diplômés. Deux raisons expliquent cette évolution: d'une part, l'introduction, par l'Université de Genève, d'une filière bidisciplinaire pour les degrés secondaires I et II, et d'autre part, le fait que cette même université classait une partie des formations pour les enseignants du degré préscolaire et primaire dans les sciences de l'éducation. Ce classement ayant été modifié en 2020, ces titres font maintenant partie de la formation des enseignants destinés au préscolaire et primaire.

Comme mentionné plus haut, il est possible dans certaines HES d'obtenir en parallèle un diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II (écoles de maturité gymnasiale) et un master en pédagogie musicale. C'est le cas à la HES de Zurich depuis 2014 et à la HES de Suisse centrale (Hochschule Luzern) depuis 2015.

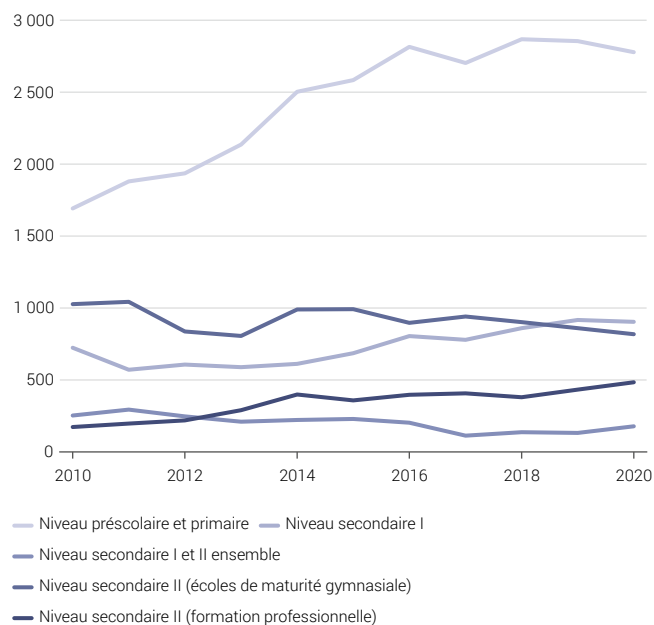
Jusqu'en 2012, il était possible, en Suisse orientale, d'obtenir auprès d'une instance d'examen extra-universitaire une partie des titres exigés pour enseigner (G 2.3)<sup>6</sup>. Cette possibilité existait aussi en Suisse du Nord-Ouest et en Suisse romande au début des années 2000<sup>7</sup>.

### Examens finals selon le degré d'enseignement

Le nombre de futurs enseignants du degré préscolaire et primaire diplômés a fortement augmenté de 2010 à 2016, passant de 1700 à 2800 par an (G 2.4). Au début des années 2000, la formation pour ce degré a été harmonisée et transférée du degré secondaire II au degré tertiaire (HEU ou HEP). Il s'en est suivi une diminution du nombre de titres décernés (de 2700 à 1800 entre 2000 et 2003), que l'évolution enregistrée par la suite, jusqu'en 2016, est venue combler. À partir de 2016, ce chiffre s'est stabilisé entre 2700 et 2850.

Le nombre d'examens finals réussis destinés à l'enseignement au degré secondaire I est passé de 720 à 570 entre 2010 et 2011. Cette diminution s'explique par le passage du diplôme au master, après la réforme de Bologne: certaines années, seuls quelques étudiants ont achevé leur formation, voire aucun. Depuis 2011, le nombre d'étudiants diplômés et destinés à ce degré d'enseignement a enregistré une lente augmentation et a atteint les 900 en 2020.

### Examens de la formation d'enseignants<sup>1</sup> selon le niveau d'enseignement, de 2010 à 2020 G 2.4



<sup>1</sup> Niveaux d'enseignement: préscolaire et primaire, secondaire I et secondaire II

OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

<sup>6</sup> L'instance d'examen extra-universitaire, qui a par la suite été supprimée, ne pouvait plus que décerner des titres pour l'enseignement au degré secondaire II. Ces formations ont ensuite été reprises par les HEU.

<sup>7</sup> OFS (2013) «La formation des futurs enseignants en Suisse. Étudiants et examens finals 2012».

Pour ce qui est des examens finals destinant à l'enseignement au degré secondaire I et II ensemble on observe un fort recul, de 200 en 2016 à 110 en 2017. Cette diminution s'explique notamment par un manque de places de stage à l'Université de Genève, qui a amené cette dernière à restructurer cette formation. Depuis 2018, le nombre d'examens finals a recommencé à augmenter, pour atteindre les 180 en 2020.

Quant au nombre de personnes achevant une formation pour enseigner au niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale), il a connu un fort recul de 2011 à 2013, puis est remonté en 2014 au niveau de 2010, avant de recommencer à décliner. Les titres obtenus pour le niveau secondaire II (formation professionnelle) ont en revanche augmenté durant la période observée, passant de 170 en 2010 à 480 en 2020.

### Examens finals selon le degré d'enseignement et la région CDIP

Quelques particularités régionales apparaissent lorsque l'on analyse le nombre de formations achevées en fonction du degré d'enseignement et de la région CDIP (T.2.1). Toutes les régions de Suisse proposent des formations pour enseigner au degré préscolaire et primaire ainsi qu'au secondaire I. Il n'en va pas de même pour les formations permettant d'enseigner à la fois au secondaire I et au secondaire II, qui n'existent qu'en Suisse latine. Le Tessin l'ayant abandonnée en 2012, seule la Suisse romande propose encore cette modalité.

En Suisse centrale, il n'était jusqu'en 2014 pas possible de se former pour enseigner dans des écoles de maturité gymnasiale (secondaire II). Depuis que cette filière a été introduite, sa fréquentation a constamment augmenté.

## Examens finals de formations d'enseignant selon la région CDIP et le niveau d'enseignement, 2010 à 2020 T2.1

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Suisse romande</b>	<b>1 093</b>	<b>1 200</b>	<b>1 208</b>	<b>1 201</b>	<b>1 327</b>	<b>1 394</b>	<b>1 490</b>	<b>1 350</b>	<b>1 388</b>	<b>1 411</b>	<b>1 589</b>
Niveau préscolaire et primaire	427	475	523	486	586	577	681	633	626	659	750
Niveau secondaire I	111	116	151	172	213	234	269	226	263	260	279
Niveau secondaire I et II ensemble	247	293	240	210	222	229	203	113	137	132	178
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	222	212	196	224	211	262	230	270	269	256	265
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	86	104	98	109	95	92	107	108	93	104	117
<b>Tessin</b>	<b>158</b>	<b>146</b>	<b>112</b>	<b>171</b>	<b>172</b>	<b>139</b>	<b>181</b>	<b>167</b>	<b>217</b>	<b>168</b>	<b>190</b>
Niveau préscolaire et primaire	53	55	38	47	52	49	41	70	81	77	81
Niveau secondaire I	54	64	53	71	56	62	81	70	73	68	52
Niveau secondaire I et II ensemble	6	1	7	...	...	...	...	...	...	...	...
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	16	8	12	30	28	13	23	10	30	12	17
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	29	18	2	23	36	15	36	17	33	11	40
<b>Suisse Nord-Ouest</b>	<b>1 041</b>	<b>1 083</b>	<b>921</b>	<b>985</b>	<b>1 161</b>	<b>1 149</b>	<b>1 102</b>	<b>1 165</b>	<b>1 280</b>	<b>1 199</b>	<b>1 129</b>
Niveau préscolaire et primaire	463	534	392	503	585	609	546	605	706	586	584
Niveau secondaire I	272	208	129	128	142	138	169	183	203	250	206
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	248	266	310	284	342	318	305	302	300	290	254
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	58	75	90	70	92	84	82	75	71	73	85
<b>Suisse centrale</b>	<b>282</b>	<b>328</b>	<b>419</b>	<b>452</b>	<b>507</b>	<b>545</b>	<b>616</b>	<b>648</b>	<b>643</b>	<b>689</b>	<b>644</b>
Niveau préscolaire et primaire	149	237	297	353	368	389	445	461	457	492	407
Niveau secondaire I	133	91	98	67	85	90	104	118	113	92	127
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	...	...	...	...	13	29	19	29	44	45	62
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	...	...	24	32	41	37	48	40	29	60	48
<b>Suisse orientale</b>	<b>1 295</b>	<b>1 228</b>	<b>1 186</b>	<b>1 222</b>	<b>1 559</b>	<b>1 622</b>	<b>1 728</b>	<b>1 613</b>	<b>1 619</b>	<b>1 730</b>	<b>1 610</b>
Niveau préscolaire et primaire	600	579	686	747	912	960	1102	934	998	1041	956
Niveau secondaire I	154	92	176	151	116	162	182	182	208	247	240
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	541	557	319	268	396	370	320	330	259	257	220
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	...	...	5	56	135	130	124	167	154	185	194

La formation des enseignants du niveau secondaire II (formation professionnelle) n'était pas non plus proposée dans toutes les régions au début des années 2010. La situation a changé en 2013, lorsque les premiers titres permettant d'enseigner à ce degré ont été remis en Suisse centrale. En Suisse orientale, outre les titres présentés dans le tableau T.2.1, il existe aussi, des formations dans la branche du secondaire II (formation professionnelle) qui sont proposées à l'Université de Saint-Gall (pour l'économie et le droit) ainsi que, pour les personnes ayant commencé ces études au semestre de printemps 2012 ou avant, à l'Université de Zurich (sous le nom de MAS SHE ABU, pour «Master of Advanced Studies in Secondary and Higher Education für das Erteilen von allgemeinbildendem Unterricht»). Étant donné qu'il n'est pas possible de distinguer les étudiants de ces filières pour la formation professionnelle de ceux des filières pour les écoles de maturité gymnasiale, ils ne sont pas pris en compte parmi les formations destinant à l'enseignement dans la formation professionnelle au degré secondaire II mais parmi celles destinant à l'enseignement dans les écoles de maturité gymnasiale au secondaire II.

Si l'on ventile les examens finals en fonction de la région CDIP et du degré d'enseignement, de fortes variations apparaissent dans les séries temporelles, que l'on n'aperçoit pas si nettement dans les chiffres concernant l'ensemble du pays. En Suisse du Nord-Ouest par exemple, les chiffres pour le degré préscolaire et primaire ont reculé très fortement en 2012. La raison en est

l'introduction d'un nouveau règlement de la HEP FHNW, qui a allongé la durée des études et par conséquent diminué le nombre de titres obtenus en 2012.

Les fortes variations du nombre d'examens finals pour le secondaire I entre 2010 et 2012 sont dues, comme expliqué plus haut, à l'abandon, à la suite de la réforme de Bologne, de l'ancien diplôme et à l'introduction du système des bachelors et des masters.

Le recul du nombre de titres obtenus pour enseigner au niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale) enregistré en Suisse orientale entre 2010 et 2011 s'explique lui par des promotions extraordinairement nombreuses en 2010: la formation des enseignants à l'EPFZ était alors passée d'un diplôme didactique à un diplôme d'enseignement, et toutes les personnes en cours de diplôme didactique avaient alors été contraintes de terminer leurs études en 2010.

## 2.2 Examens finals des étudiants en reconversion

La pénurie de personnel enseignant a amené quelques cantons à prendre des mesures au début des années 2010 pour faciliter l'accès à la formation d'enseignant et encourager les reconversions professionnelles dans le domaine. Ces filières menaient en règle générale à des diplômes d'enseignement reconnus à l'échelle cantonale, mais pas nationale. En 2012, la CDIP a adapté les règlements du degré préscolaire et primaire et du degré

### Examens finals de programmes de reconversion dans l'enseignement selon la région CDIP et le niveau d'enseignement, 2012 à 2020

T.2.2

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>38</b>	<b>147</b>	<b>157</b>	<b>217</b>	<b>158</b>	<b>134</b>	<b>134</b>	<b>136</b>
Niveau préscolaire et primaire	21	15	93	97	147	93	105	122	93
Niveau secondaire I	0	23	54	60	70	65	29	12	43
<b>Suisse romande</b>									
Niveau préscolaire et primaire	0	0	0	0	1	3	8	12	8
Niveau secondaire I	0	0	0	0	3	3	3	5	8
<b>Tessin</b>									
Niveau préscolaire et primaire	0	0	0	2	2	3	5	5	0
<b>Suisse Nord-Ouest</b>									
Niveau préscolaire et primaire	0	0	0	2	2	14	36	30	17
Niveau secondaire I	0	0	0	0	0	1	3	1	1
<b>Suisse centrale</b>									
Niveau préscolaire et primaire	0	0	0	0	0	1	2	9	9
Niveau secondaire I	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<b>Suisse orientale</b>									
Niveau préscolaire et primaire	21	15	93	93	142	72	54	66	59
Niveau secondaire I	0	23	54	60	67	61	23	6	32

secondaire I. Depuis, les hautes écoles peuvent proposer des formations de reconversion qui débouchent sur des diplômes d'enseignement pour le degré préscolaire et primaire ou le secondaire I reconnus dans tout le pays. Il n'existe en revanche pas de possibilité de reconversion pour devenir enseignant dans les écoles de maturité gymnasiale.

Par personne en reconversion, on entend une personne ayant une expérience professionnelle préalable dans un autre métier. Pour bénéficier d'un programme de reconversion, les étudiants doivent être âgés de 30 ans au moins, avoir au minimum trois ans d'expérience professionnelle et disposer d'une formation professionnelle, d'une formation professionnelle supérieure (secondaire II) ou d'un diplôme d'une haute école (degré tertiaire).

Depuis 2012, la statistique du SIUS<sup>8</sup> permet d'identifier les étudiants des programmes de reconversion. Les titres obtenus par ces derniers sont déjà compris dans tous les tableaux et graphiques de la présente publication, mais dans le but de rendre plus visibles les effets de ces programmes, nous leur consacrons ici une analyse à part.

### Examens finals dans le domaine pédagogie spécialisée selon la région CDIP, le niveau d'enseignement et le type de haute école en 2020 T2.3

	HEU	HEP*
<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>652</b>
Logopédie		62
Psychomotricité		39
Pédagogie curative (HEP)		551
Pédagogie curative, BA & MA (HEU)	301	
<b>Suisse romande</b>		
Psychomotricité		18
Pédagogie curative (HEP)		104
Pédagogie curative, BA & MA (HEU)	301	
<b>Suisse Nord-Ouest</b>		
Logopédie		4
Pédagogie curative (HEP)		114
<b>Suisse centrale</b>		
Pédagogie curative (HEP)		63
<b>Suisse orientale</b>		
Logopédie		58
Psychomotricité		21
Pédagogie curative (HEP)		270

\* y compris la Haute école de travail social de Genève

Sources : OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

En 2020, 136 personnes ont terminé une reconversion à l'enseignement, dont 93 pour le degré préscolaire et primaire et 43 pour le secondaire I. À l'exception de l'année 2013, on compte davantage de titres délivrés pour le préscolaire et primaire que pour le secondaire I.

Durant chacune des années prises en compte, c'est en Suisse orientale qu'on enregistre le plus de titres obtenus pour ces deux degrés d'enseignement, et c'est la HEP de Zurich, la première haute école à avoir proposé un programme d'études pour la reconversion dans l'enseignement, qui les a délivrés.

Depuis 2017, toutes les régions ont décerné des titres validant des programmes de reconversion. Pour le degré préscolaire et primaire ainsi que pour le degré secondaire I (T 2.1), la part de ces promotions dans l'ensemble de la formation des enseignants achevée se situe à 2% en Suisse centrale, entre 1% et 2% en Suisse romande, entre 2% et 3% au Tessin et entre 2% à 4% en Suisse du Nord-Ouest. C'est en Suisse orientale que cette proportion est la plus élevée: elle s'y situait entre 12% et 16% de 2014 à 2017, puis a reculé depuis 2018, pour s'établir entre 6% et 8%.

### 2.3 Examens finals dans le domaine de la pédagogie spécialisée

Les formations des enseignants de la pédagogie spécialisée englobent la logopédie, la psychomotricité et la pédagogie curative. Cette dernière comprend de plus deux orientations, à savoir l'éducation précoce spécialisée et la pédagogie curative scolaire. Dans les HEP, ces trois domaines professionnels constituent des filières d'études à part entière, et ressortent donc de manière distincte dans la statistique. Il n'en va pas de même dans les HEU, qui ne font pas cette distinction, et pour lesquelles la statistique ne reflète par conséquent que la pédagogie spécialisée dans son ensemble, et pas chacun de ses trois domaines.

En 2020, un total de 953 étudiants ont été promus dans le domaine de la pédagogie curative (T2.3), dont près d'un tiers (300) dans une HEU et deux tiers (650) dans une HEP. Signalons que les titres obtenus à la Haute école de travail social de Genève, qui forme à la psychomotricité, sont également pris en compte dans la catégorie HEP du tableau T2.3.

La plupart des formations achevées dans ce domaine relèvent de la pédagogie curative HEP (550), suivie de la pédagogie curative HEU (300). Toujours en 2020, 62 personnes ont achevé une formation en logopédie, et 39 en psychomotricité.

En 2020, toutes les régions ont enregistré des titres délivrés dans le domaine de la pédagogie spécialisée, à l'exception du Tessin. La Suisse romande est la seule région à dispenser une formation HEU dans le domaine de la pédagogie spécialisée (T2.3). Dans les HEP seules la Suisse romande et la Suisse orientale proposent des filières de psychomotricité et seules la Suisse du Nord-Ouest et la Suisse orientale des cursus de logopédie.

Ce n'est qu'en Suisse romande (dans les universités de Fribourg, de Genève et de Neuchâtel) que les HEU forment des enseignants en pédagogie curative HEU, une branche qui comprend la pédagogie curative et la logopédie. Le master en pédagogie curative de l'Université de Zurich n'est pas pris en compte dans cette statistique, car il ne destine pas les étudiants à exercer dans l'enseignement et n'est pas reconnu par la CDIP.

<sup>8</sup> Voir point 5.1 «Données»

## 2.4 Intensité des études selon le type de haute école et le degré d'enseignement

Une grande partie des étudiants des hautes écoles travaillent parallèlement à leurs études. D'autres facteurs peuvent aussi les amener à opter pour les études à temps partiel, comme des obligations envers des proches ou des problèmes de santé<sup>9</sup>. Des cursus d'étude modulables, qui permettent d'étudier à temps partiel, sont donc susceptibles de rendre une formation plus attrayante.

L'intensité des études varie notamment en fonction du degré d'enseignement auquel se destinent les futurs diplômés et du type de haute école. Le premier de ces facteurs est toutefois plus déterminant que le second.

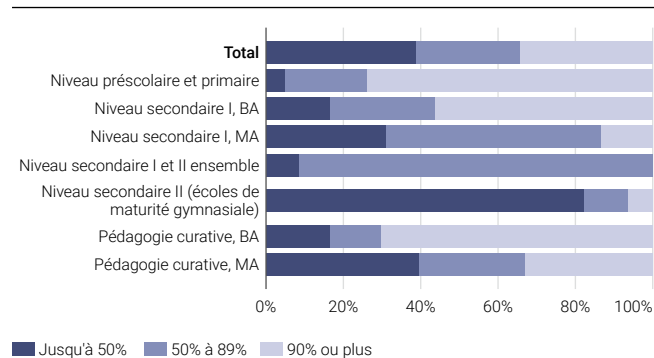
Durant l'année académique 2019/2020, l'intensité moyenne des études dans les filières de formation des enseignants s'est élevée à 76% dans les HEP et à 65% dans les HEU. Cet écart apparaît également dans la répartition de l'intensité des études auprès des deux types de hautes écoles: tandis que 48% des étudiants des HEP étudient à temps plein, c'est-à-dire 90% ou plus (G2.6), ce pourcentage n'est que de 34% dans les HEU (G2.5). Il faut toutefois signaler que ces deux types de hautes écoles n'offrent pas les mêmes formations et que l'intensité des études varie fortement en fonction du degré d'enseignement auquel se destinent les étudiants. Pour comparer les HEU et les HEP, il faudrait par conséquent prendre également en compte ces degrés.

La plus forte proportion d'étudiants à temps complet (intensité de 90% et plus) est relevée dans les filières des HEU pour l'enseignement au degré préscolaire et primaire (74%). Dans les HEP, ce degré affiche également un pourcentage très élevé d'étudiants à temps complet (61%), mais ce sont les étudiants de bachelors pour le secondaire I qui enregistrent le taux le plus élevé (68%). Les bachelors en pédagogie curative proposés par les HEU enregistrent également un très fort pourcentage d'étudiants à temps plein (70%). De manière générale, on constate que les bachelors comptent proportionnellement davantage d'étudiants à temps plein que les masters et les diplômes.

Dans les HEP, c'est chez les étudiants se destinant à l'enseignement au niveau secondaire II (formation professionnelle) que l'on trouve les plus hauts taux de personnes étudiant à de très faibles intensités (moins de 50%), avec 84%, ce qui est logique puisque ces formations doivent généralement se faire en cours d'emploi. Dans les HEU, 82% des étudiants se destinant à l'enseignement au niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale) affichent des intensités d'études inférieures à 50%, un pourcentage qui est deux fois moins important dans les HEP (41%). Il faut relever ici que ces analyses se fondent sur l'enquête ASBOS, qui ne prend en compte que les prestations d'études fournies dans le cadre des bachelors et des masters<sup>10</sup>. Les prestations réalisées lors d'un doctorat, comme c'est parfois le cas en parallèle à une formation pour l'enseignement au degré secondaire II (écoles de maturité gymnasiale) ne sont donc pas comprises dans cette statistique. On enregistre également une forte proportion de

personnes étudiant à une faible intensité (moins de 50%) dans les spécialisations en pédagogie curative proposées dans les HEP (56%) ou encore dans les masters des HEU en pédagogie curative (40%).

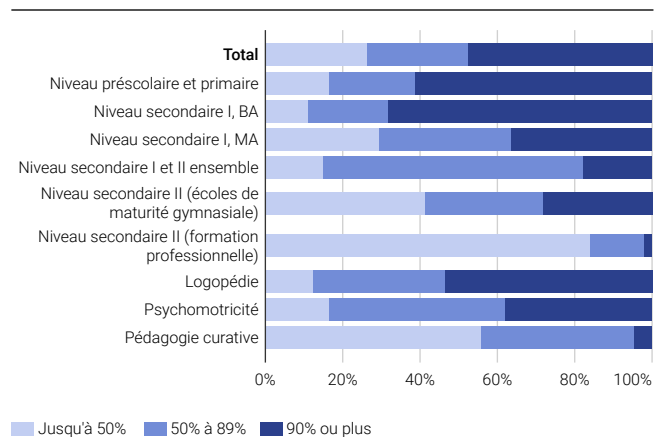
**HEU: Intensité des études selon le niveau d'enseignement, 2019/2020** G 2.5



OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

**HEP: Intensité des études selon le niveau d'enseignement, 2019/2020** G 2.6



OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

<sup>9</sup> OFS (2020): «Les étudiant-e-s à temps partiel dans les hautes écoles suisses Rapport thématique de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s»

<sup>10</sup> Voir point 5.1 «Données»

### 3 Portrait des diplômés d'une formation d'enseignant

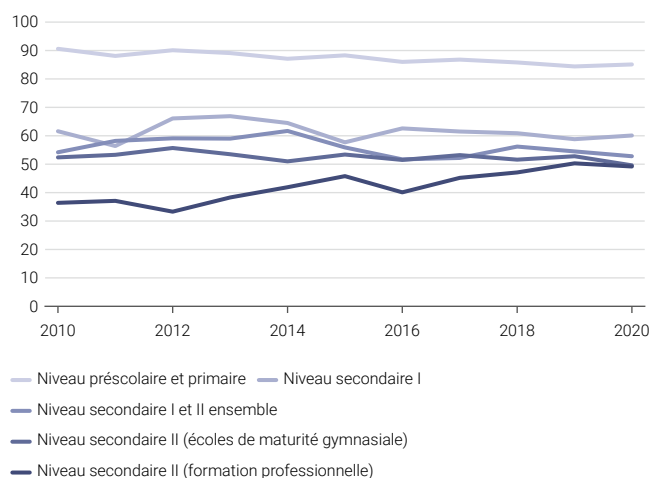
Dans ce chapitre, nous cherchons à établir la typologie des personnes obtenant un titre permettant d'enseigner et le profil sociodémographique des personnes diplômées en fonction de leur futur degré d'enseignement ou de l'institution qu'ils ont fréquentée.

#### 3.1 Ventilation par sexe

##### Pourcentage de femmes, selon le degré d'enseignement

La proportion de femmes parmi les récipiendaires d'un titre d'enseignement varie beaucoup en fonction du degré d'enseignement auquel destine la formation (G3.1). En règle générale, sur toutes les années, on observe qu'elle est d'autant plus importante que le degré d'enseignement est bas. C'est dans les formations préparant à l'enseignement au niveau préscolaire et primaire que l'on trouve le plus de femmes (84% à 91%), suivies par celles pour le degré secondaire I (56% à 67%), puis généralement par

Pourcentage de femmes parmi les personnes ayant passé les examens finals de la formation d'enseignant<sup>1</sup> selon le niveau d'enseignement, de 2010 à 2020 **G 3.1**



<sup>1</sup> Niveaux d'enseignement : préscolaire et primaire, secondaire I et secondaire II

OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

Pourcentage de femmes parmi les personnes ayant passé les examens finals de la formation d'enseignant<sup>1</sup> selon le type de haute école et le niveau d'enseignement, 2010 à 2020 **T3.1**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Total</b>											
HEU	58	59	60	61	61	57	61	63	63	60	64
HES	...	...	...	...	25	63	25	57	10	50	69
HEP	74	73	76	76	74	75	73	73	73	72	72
Extra-univ.	62	56	77	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Niveau préscolaire et primaire</b>											
HEU	88	84	85	87	82	74	87	82	83	79	85
HEP	91	88	90	89	87	89	86	87	86	85	85
<b>Niveau secondaire I</b>											
HEU	95	60	56	70	74	76	66	84	77	59	70
HEP	61	56	66	67	63	57	62	60	60	59	59
<b>Niveau secondaire I et II ensemble</b>											
HEU	52	58	59	62	62	52	52	49	56	55	53
HEP	61	58	59	55	61	63	52	54	56	54	53
<b>Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)</b>											
HEU	52	54	51	51	53	53	57	56	56	55	51
HES	...	...	...	...	25	63	25	57	10	50	69
HEP	49	52	58	55	50	53	48	51	50	52	48
Extra-univ.	62	56	77	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Niveau secondaire II (formation professionnelle)</b>											
HEP	36	37	33	38	42	46	40	45	47	50	49

<sup>1</sup> Niveaux d'enseignement: préscolaire et primaire, secondaire I et secondaire II

Sources: OFS – SHIS-studex

© OFS 2022



les formations préparant à l'enseignement au niveau secondaire I et II ensemble (52% à 62%) et au niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale) (50% à 56%). Et c'est parmi le futur personnel enseignant de la formation professionnelle (secondaire II) que les femmes sont les moins nombreuses (33% à 55%).

Ces écarts entre les sexes se sont toutefois réduits ces dix dernières années: le pourcentage de femmes a diminué dans les formations destinant à l'enseignement au degré préscolaire et primaire (de 91% en 2010 à 85% en 2020), tout en augmentant dans celles pour le degré secondaire II (formation professionnelle), passant de 36% à 49%.

### Pourcentage de femmes, selon le degré d'enseignement et le type de haute école

La part de femmes parmi les personnes ayant obtenu un titre d'enseignant est en général plus élevée dans les HEP que dans les HEU (T3.1). Dans les HES, la fourchette est très importante (elle va de 10% à 69%), mais ces variations s'expliquent surtout par les chiffres, très réduits. Quant aux instances d'examen extra-universitaires, elles ont délivré entre 56% et 77% de titres à des femmes durant leurs trois dernières années d'existence.

Comme mentionné au point ci-dessus, le pourcentage de femmes varie en fonction du niveau d'enseignement. Il convient donc de prendre également en compte ce niveau pour procéder à une analyse en fonction du type de haute école (T3.1). Parmi les diplômés se destinant à l'enseignement au degré préscolaire et primaire, les femmes ont été chaque année proportionnellement plus nombreuses dans les HEP que dans les HEU, à part en 2016. C'est exactement l'inverse pour le degré secondaire I et le degré secondaire II (écoles de maturité gymnasiale): les femmes y sont plus présentes parmi les diplômés des HEU que ceux des HEP, à l'exception des années 2012 et 2013. Aucune tendance nette ne se dessine par contre pour le degré secondaire I et II ensemble, pour lesquels les femmes sont plus nombreuses certaines années dans les HEU et d'autres dans les HEP

## 3.2 Ventilation par âge

### Âge moyen

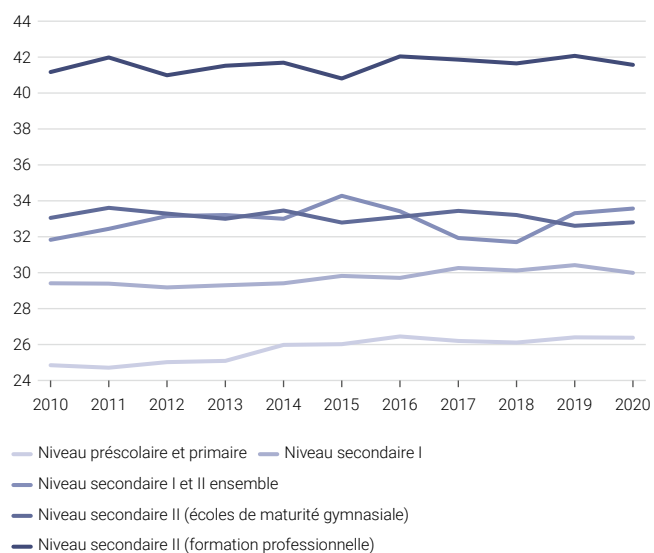
L'âge moyen des personnes qui achèvent une formation d'enseignant varie en fonction du degré d'enseignement auquel elles se destinent (G3.2). En 2020, il était de 26 ans pour le niveau préscolaire et primaire (médiane: 24 ans), de 30 ans pour le secondaire I (médiane: 28 ans), de 34 ans pour le degré secondaire I et II ensemble (médiane: 31 ans), de 33 ans pour le niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale) (médiane: 30 ans) et de 42 ans pour le niveau secondaire II (formation professionnelle) (médiane: 41 ans). Ces différences s'expliquent en partie du moins par la durée variable de ces formations: pour enseigner au degré préscolaire et primaire, seul un bachelor est exigé (trois ans); pour le secondaire I, un master (5 ans) est nécessaire, et les étudiants se destinant à enseigner au secondaire II font encore une année de diplôme après leur master.

En ce qui concerne le degré préscolaire et primaire ainsi que le degré secondaire I, l'âge moyen des personnes qui obtiennent un titre permettant d'y enseigner a eu tendance à augmenter depuis

2010 (G3.2). Pour les autres niveaux d'enseignement, il est plus difficile de déceler une tendance: depuis 2010, cet âge a tantôt augmenté tantôt diminué, sans qu'une logique ne s'en dégage.

Les personnes terminant une reconversion dans l'enseignement affichent un âge moyen plus élevé que celles des programmes d'études réguliers: en 2020, cet âge était de 42 ans pour le préscolaire et primaire et de 40 ans pour le secondaire I. Les personnes suivant ces programmes de reconversion étant très peu nombreuses, elles n'influencent toutefois que faiblement l'âge moyen des titulaires d'un diplôme d'enseignant: elles ne le font passer que de 25,8 à 26,4 ans pour le préscolaire et primaire, et de 29,9 à 30,0 ans pour le secondaire I.

**Âge moyen des personnes terminant une formation d'enseignant<sup>1</sup>, selon le niveau d'enseignement, de 2010 à 2020** G 3.2



<sup>1</sup> Niveaux d'enseignement : préscolaire et primaire, secondaire I et secondaire II

### Répartition des classes d'âge par degré d'enseignement

Après avoir traité jusqu'ici chaque sujet en retraçant l'évolution des résultats sur plusieurs années, nous nous intéressons maintenant exclusivement aux chiffres de l'année 2020, en incluant cette fois les résultats concernant le domaine de la pédagogie spécialisée.

Cette année-là, 51% des personnes terminant une formation d'enseignant pour le degré préscolaire et primaire étaient âgées de 20 à 24 ans, et 14% avaient plus de 30 ans (G3.3). Cette répartition en fonction de l'âge est similaire à celle observée pour les bachelors en pédagogie curative HEU. En ce qui concerne les formations en logopédie et en psychomotricité, qui se concluent également par un bachelor, on enregistre moins de titres obtenus par des personnes de moins de 25 ans (respectivement 24% et 31%). Pour tous les autres degrés d'enseignement, le pourcentage des moins de 25 ans ne dépasse pas 9%.

Dans toutes les formations pour le secondaire II ainsi que pour la pédagogie curative HEP, la majorité des étudiants terminant la formation ont plus de 30 ans. Cette proportion est particulièrement élevée pour l'enseignement du niveau secondaire II (formation professionnelle) (94%). On relève des chiffres semblables en pédagogie curative HEP, avec 82% des étudiants promus à plus de 30 ans. Quant à la part des plus de 50 ans, elle s'est élevée à 22% pour l'enseignement au niveau secondaire II (formation professionnelle) à 16% pour la pédagogie curative HEP.

### 3.3 Examens finals selon la nationalité et le lieu de scolarisation

#### Nationalité

En 2020, parmi les personnes obtenant un titre d'enseignement pour le préscolaire et primaire, le secondaire I ainsi que pour le secondaire II, 9,2% étaient de nationalité étrangère. Ce pourcentage est significativement moins élevé que la moyenne enregistrée pour l'ensemble des personnes ayant achevé un bachelors ou un master dans une HES n'incluant pas de HEP (BA: 15,4%, MA: 40,5%) ou dans une HEU (BA: 18,5%, MA: 28,6%).

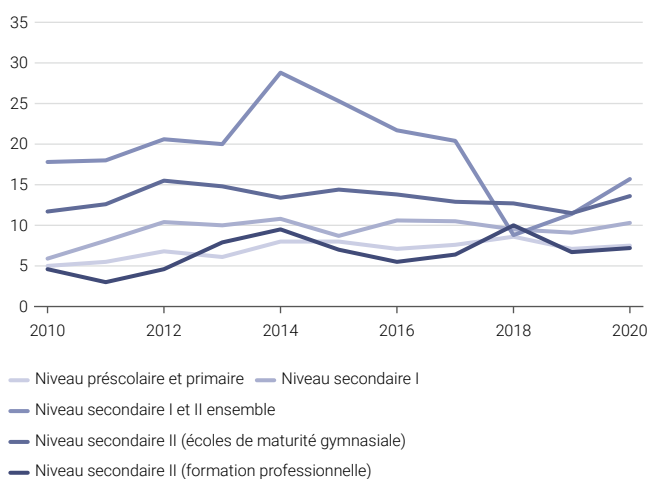
La part d'étrangers varie en fonction du degré d'enseignement auquel se destinent les étudiants. On observe généralement les proportions les plus faibles dans les filières préparant à enseigner au niveau secondaire II (formation professionnelle), qui se situent, selon les années, entre 3% et 10%. La part des personnes de nationalité étrangère parmi celles qui terminent une formation pour enseigner au degré préscolaire et primaire est elle aussi très faible (de 5,0% à 8,6%).

C'est en règle générale parmi les personnes ayant obtenu un titre pour enseigner aux degrés secondaires I et II que l'on trouve le plus d'étrangers. Ce taux est par ailleurs celui qui affiche les plus importantes variations depuis 2010 (avec un minimum de 8,8% en 2018 et un maximum de 28,8% en 2014), ce qui devrait en partie du moins s'expliquer par le nombre relativement réduit de cas.

#### Lieu de scolarisation

Comme il ressort du point précédent, la part d'étrangers dans les formations des futurs enseignants est plutôt faible. En toute logique, le pourcentage d'étrangers scolarisés à l'étranger, c'est-à-dire de personnes de nationalité étrangère qui étaient domiciliées à l'étranger lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures, est encore plus faible. En 2020, il était de 5,2% pour l'ensemble des formations (domaine de la pédagogie spécialisée y compris). Quant à la part d'étrangers scolarisés en Suisse, c'est-à-dire de personnes de nationalité étrangère qui étaient domiciliées en Suisse lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures, elle est de 4,4%.

**Pourcentage de personnes de nationalité étrangère parmi celles terminant une formation d'enseignant<sup>1</sup>, selon le niveau d'enseignement, de 2010 à 2020** G 3.4

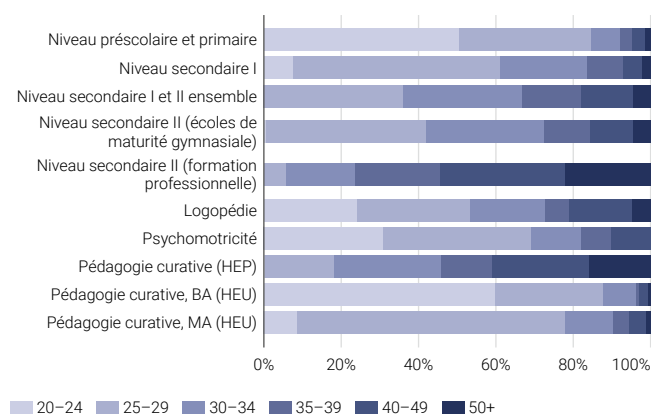


<sup>1</sup> Niveaux d'enseignement : préscolaire et primaire, secondaire I et secondaire II

OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

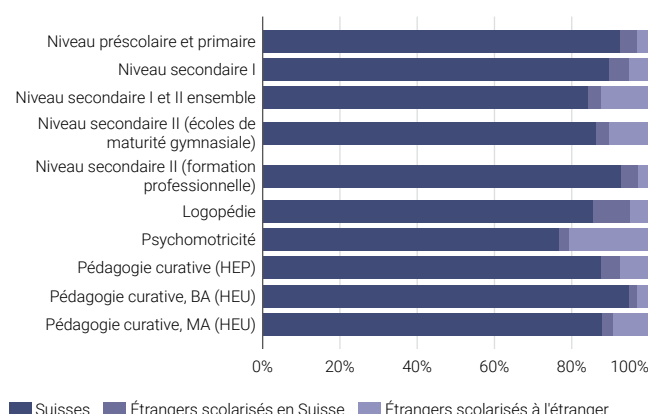
**Répartition des classes d'âge parmi les personnes terminant une formation d'enseignant, selon le niveau d'enseignement, 2020** G 3.3



OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

**Lieu de scolarisation des personnes terminant une formation d'enseignant, selon le niveau d'enseignement, 2020** G 3.5



OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

C'est en psychomotricité que l'on trouve les plus forts taux d'étrangers scolarisés à l'étranger (21%) (G3.5), suivi par les formations pour enseigner au degré secondaire I et II ensemble (12%) et au niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale) (10%). Les taux les moins élevés sont observés dans les formations d'enseignants pour le préscolaire et primaire, pour le niveau secondaire II (formation professionnelle) et en bachelor en pédagogie curative HEU, avec 3% pour chacune de ces filières.

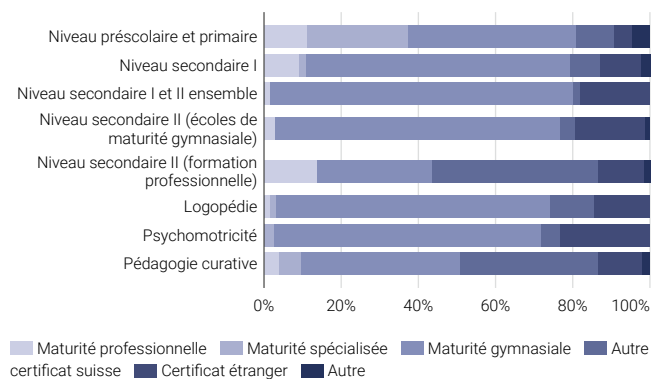
Quant à la proportion d'étrangers scolarisés en Suisse, c'est chez les personnes ayant terminé une formation en logopédie (10%) qu'elle est la plus forte. Pour toutes les autres formations, elle se situe dans une fourchette de 2% à 5%.

### 3.4 Examens finals selon le certificat d'accès aux études supérieures

Pour analyser les titres délivrés en fonction du certificat d'accès aux études supérieures, il est indispensable de séparer les HEU des HEP étant donné que les conditions d'accès à ces deux types de hautes écoles ne sont pas les mêmes. Les HES et les HEP acceptent les détenteurs d'une maturité professionnelle et d'une maturité spécialisée tandis que les HEU exigent d'eux qu'ils passent des examens de passerelle. D'où les différentes catégories prises en compte dans les analyses.

#### HEP: Examens finals de formations d'enseignant selon le certificat d'accès aux études et le niveau d'enseignement, 2020

G 3.6



OFS – SHIS-studex

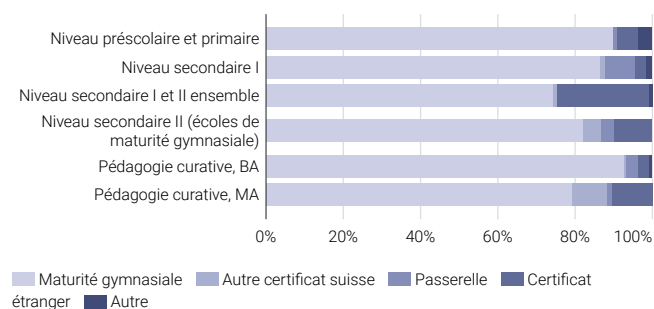
© OFS 2022

En 2020, la plupart des étudiants des HEP avaient présenté une maturité gymnasiale pour y entrer (G3.6): c'est le certificat détenu par 68% au moins des personnes se destinant à enseigner au secondaire I, aux degrés secondaire I et II, au secondaire II (écoles de maturité gymnasiale) ainsi que des diplômés en logopédie et en psychomotricité.

Dans les HEP, la maturité spécialisée joue un rôle surtout pour les futurs enseignants du degré préscolaire et primaire, puisqu'elle a permis à 26% d'entre eux de commencer leur formation; chez les étudiants en pédagogie curative HEP, ce pourcentage est de 6%. La maturité professionnelle a ouvert les portes des études à

#### HEU: Examens finals de formations d'enseignant selon le certificat d'accès aux études et le niveau d'enseignement, 2020

G 3.7



OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

14% des personnes se destinant à enseigner au degré secondaire II (formation professionnelle), à 11% des enseignants du degré préscolaire et primaire et à 9% de ceux du secondaire I. Pour tous les autres degrés d'enseignement, elle ne revêt qu'une importance marginale.

Dans les HEP toujours, d'autres certificats suisses<sup>11</sup> ont été présentés, avant tout pour accéder à des filières destinant à l'enseignement au degré secondaire II (formation professionnelle) (43%) et en pédagogie curative (36%). Enfin, un certificat étranger a permis à 5% (degré préscolaire et primaire) et 23% (psychomotricité) des personnes diplômées de commencer leurs études.

Comme pour les HEP, l'accès aux HEU se fait avant tout grâce à une maturité gymnasiale, quelle que soit la filière (G3.7): en 2020, entre 74% et 90% des personnes y achevant une formation d'enseignant en étaient détentrices. Viennent ensuite les certificats étrangers, avec 24% des personnes se destinant à enseigner au secondaire I et II ensemble et 10% de celles se destinant à l'enseignement du degré secondaire II (écoles de maturité gymnasiale), ainsi que de celles suivant un master en pédagogie curative. Quant à la passerelle, elle a été empruntée par 8% des futurs enseignants de secondaire I, 4% de ceux du degré secondaire II (écoles de maturité gymnasiale) et 4% des étudiants ayant obtenu un bachelor en pédagogie curative.

Ce sont en particulier les étudiants inscrits à un master en pédagogie curative qui ont accédé aux HEU grâce à un autre certificat suisse (9% d'entre eux).

<sup>11</sup> La catégorie «Autres certificats étrangers» regroupe par exemple les anciens diplômés d'enseignement primaire, les diplômés des écoles de culture générale, les personnes détentrices d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ayant passé un examen d'entrée, etc.

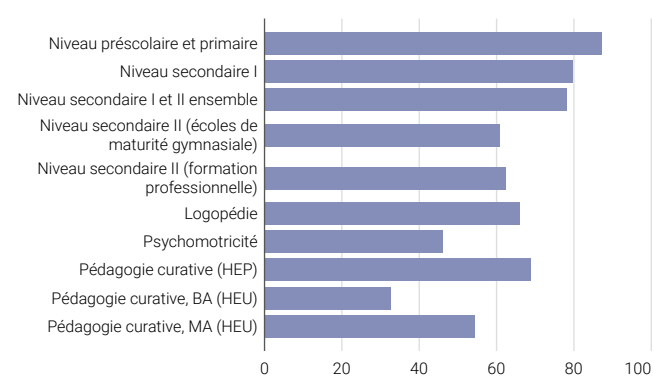
## 4 Origine géographique et mobilité des étudiants

### 4.1 Mobilité avant le début des études

Ce chapitre aborde la question de savoir si les étudiants poursuivent leur formation d'enseignant dans la région dans laquelle ils ont obtenu le certificat qui leur a permis d'accéder à leurs études, ou s'ils changent de région. On compare pour ce faire le domicile légal au moment de l'obtention du certificat donnant accès aux études et le lieu dans lequel se trouve la haute école qui a délivré le titre d'enseignant. L'analyse se réfère aux régions CDIP, car il n'aurait pas été indiqué de comparer les cantons entre eux. En effet, certains cantons ne proposant pas de formations aux futurs enseignants, les personnes qui y sont domiciliées sont contraintes d'aller se former ailleurs.

#### Pourcentage de personnes ayant obtenu leur certificat d'accès aux études et passé leurs examens finals d'enseignant dans la même région CDIP, selon le niveau d'enseignement, 2020

G 4.1



OFS – SHIS-studex

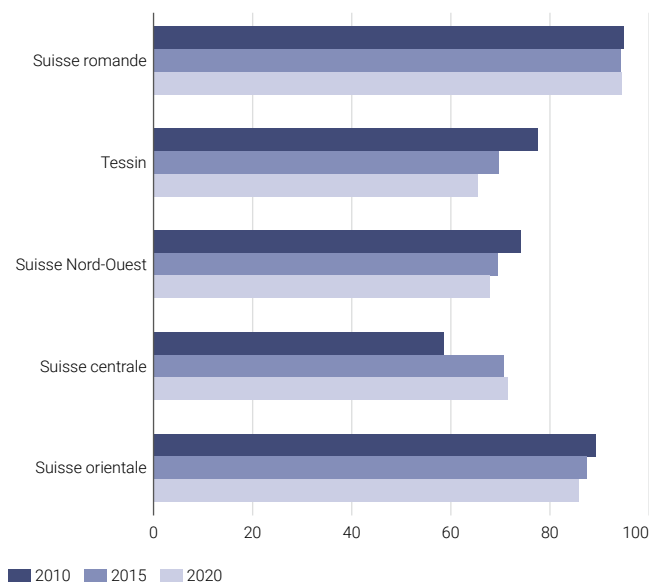
© OFS 2022

Parmi les personnes ayant obtenu en 2020 un titre permettant d'enseigner au degré préscolaire et primaire, 87% ont fait leur formation dans la région dans laquelle elles avaient obtenu leur certificat d'accès aux études (G 4.1). Ce taux est de 80% pour le degré secondaire I et de 78% pour le secondaire I et II ensemble, ce qui signifie qu'un bon 20% des personnes achevant une formation d'enseignant pour ces degrés avaient, une fois obtenu leur certificat d'accès, changé de région CDIP pour poursuivre leurs études.

Pour les autres degrés d'enseignement, la mobilité est plus importante: entre 33% (bachelor en pédagogie curative HEU) et 69% (pédagogie curative HEP) des personnes ayant achevé une formation d'enseignant ont obtenu leurs deux titres dans la même région CDIP. Il convient de préciser ici que toutes les formations n'étant pas proposées dans toutes les régions, il n'est dans certains cas pas possible d'obtenir ces deux certificats dans la même région. C'est surtout le cas pour le domaine de la pédagogie spécialisée (voir tableau T 2.3).

#### Part des personnes ayant obtenu leur certificat d'accès aux études et passé leurs examens finals d'enseignant dans la même région CDIP, selon la région CDIP au moment de l'obtention du certificat d'accès, de 2010 à 2020

G 4.2



<sup>1</sup> Tous les niveaux d'enseignement, domaine de la pédagogie spécialisée compris

OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

#### Région CDIP au moment de l'obtention du certificat d'accès aux études

Le taux de personnes qui changent de région CDIP entre l'obtention du certificat donnant accès aux études et celle de leur titre d'études dépend fortement de la région CDIP dans laquelle a été obtenu le certificat en question.

Parmi les personnes qui l'ont obtenu en Suisse romande, 95% restent dans cette région pour poursuivre leur formation d'enseignant (G 4.2), et ce taux n'a pas sensiblement changé depuis 2010; 86% à 89% des personnes qui l'ont obtenu en Suisse orientale restent également dans leur région pour suivre une formation d'enseignant.

Ce sont les personnes diplômées en 2010 ayant obtenu leur certificat d'accès aux études en Suisse centrale qui ont changé le plus souvent de région CDIP pour poursuivre leurs études (41%). En 2015, ce pourcentage a diminué, pour se situer à 29%, ce qui devrait s'expliquer par la possibilité, introduite entre-temps dans la région, de suivre une formation destinant à l'enseignement au niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale et formation professionnelle). Les étudiants ne sont depuis lors plus contraints de quitter leur région CDIP pour se former pour ces deux niveaux.

Au Tessin, le nombre de personnes ayant obtenu leur certificat d'accès aux études et leur titre d'enseignant dans la même région CDIP s'est réduit depuis 2010, passant de 78% à 66%. On ne connaît pas les raisons d'une telle diminution, mais on peut affirmer qu'elle n'a rien à voir avec l'offre de formation dans cette région, qui n'a guère évolué durant cette décennie.

### Classe d'âge

L'âge des étudiants peut jouer un rôle dans leur mobilité entre l'obtention du certificat donnant accès aux études et celle du titre d'enseignant. Plus les étudiants sont âgés, plus ils ont eu de temps entre ces deux moments pour changer de région. Au sein de la plupart des degrés d'enseignement, on observe en effet que les étudiants les plus âgés changent plus souvent de région CDIP entre l'obtention du certificat donnant accès aux études et la fin de ces dernières (T4.1). Les étudiants se destinant à l'enseignement au niveau secondaire II (formation professionnelle) font exception, car parmi eux, ce sont les étudiants les plus âgés qui obtiennent le plus souvent leur titre d'enseignant dans la région dans laquelle ils avaient reçu leur certificat d'accès aux études.

À l'exception des étudiants de plus de 40 ans, ce sont les personnes se destinant à l'enseignement aux degrés préscolaire et primaire, secondaire I et aux degrés secondaires I et II qui sont les plus «sédentaires», et cela, dans tous les groupes d'âge: 30% d'entre eux au maximum ont terminé leur formation d'enseignant dans une autre région que celle dans laquelle ils avaient obtenu leur certificat d'accès aux études. Les étudiants des filières bachelor en pédagogie curative HEU sont en revanche ceux qui changent le plus souvent de région CDIP pour étudier, et cela, également dans tous les classes d'âge.

### Part des personnes ayant obtenu leur certificat d'accès aux études et passé leurs examens finals d'enseignant dans la même région CDIP, selon la classe d'âge des personnes terminant une formation d'enseignant et le niveau d'enseignement, 2020 T4.1

	20-24	25-29	30-34	35-39	40+
Niveau préscolaire et primaire	89	87	87	79	70
Niveau secondaire I	88	84	78	69	60
Niveau secondaire I et II ensemble	...	88	89	70	47
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	*	67	58	55	54
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	...	48	61	62	65
Logopédie	67	72	67	*	62
Psychomotricité	58	47	*	*	*
Pédagogie curative (HEP)	*	79	61	57	74
Pédagogie curative, BA (HEU)	31	47	17	...	...
Pédagogie curative, MA (HEU)	71	55	40	*	*

\* ne figure pas en raison du nombre trop réduit de cas

Sources: OFS – SHIS-studex

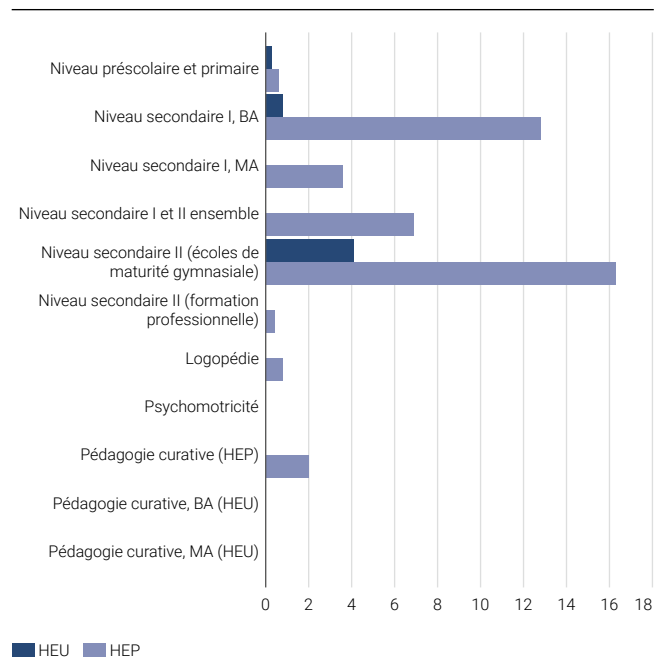
© OFS 2022

### 4.2 Mobilité durant les études

Les étudiants sont généralement immatriculés dans une seule haute école, dans laquelle ils poursuivent la plus grande partie de leurs études, mais ils peuvent aussi, parallèlement, suivre des modules dans une autre haute école suisse: c'est ce que l'on appelle ici la mobilité des étudiants à l'intérieur de la Suisse. Cette mobilité peut être obligatoire ou choisie, et concerner quelques modules seulement ou un semestre, voire une année d'échange.

### Part des étudiants mobiles (en %) selon le niveau d'enseignement et le type de haute école, année d'études 2019/2020

G 4.3



OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

Comme les analyses sur la mobilité présentées dans ce chapitre se fondent sur les données ASBOS, elles concernent les étudiants en cours d'études et pas, comme dans les autres chapitres, ceux ayant obtenu leur titre d'enseignant l'année du relevé.

Durant l'année académique 2019/2020, la part des étudiants mobiles a varié en fonction du type de haute école (G 4.3). Les étudiants immatriculés auprès d'une HEP ont été plus mobiles que ceux des HEU, quel que soit le degré d'enseignement auquel ils se destinaient. Dans les HEU, aucune mobilité n'a été enregistrée en pédagogie curative, secondaire I et II ensemble et en master pour le secondaire I, ce qui signifie que ces étudiants ont suivi exclusivement des modules de la haute école dans laquelle ils étaient immatriculés. Dans les HEP, seuls les étudiants en psychomotricité n'affichent aucune mobilité.

La mobilité varie non seulement en fonction du type de haute école, mais aussi en fonction du degré d'enseignement (G 4.3). Tant dans les HEP que dans les HEU, elle culmine chez les étudiants se destinant à l'enseignement au degré secondaire II (écoles de maturité gymnasiale). Un bon 16% des étudiants des

HEP de ce degré d'enseignement ont été mobiles, une valeur élevée indiquant que cette formation se fait souvent en parallèle à un master dans une autre haute école.

Dans les filières bachelor des HEP destinant à l'enseignement au degré secondaire I, 13% des étudiants sont mobiles, ce qui s'explique par le fait que ces derniers doivent parfois, suivre des modules dans une HEU.

Parmi les étudiants se destinant à l'enseignement au degré préscolaire et primaire, au degré secondaire II (formation professionnelle) ainsi qu'en logopédie et en pédagogie curative HEP, les étudiants mobiles sont l'exception: 2% d'entre eux au maximum ont fourni des prestations dans une autre haute école que celle où ils étaient immatriculés durant l'année académique 2019/2020.

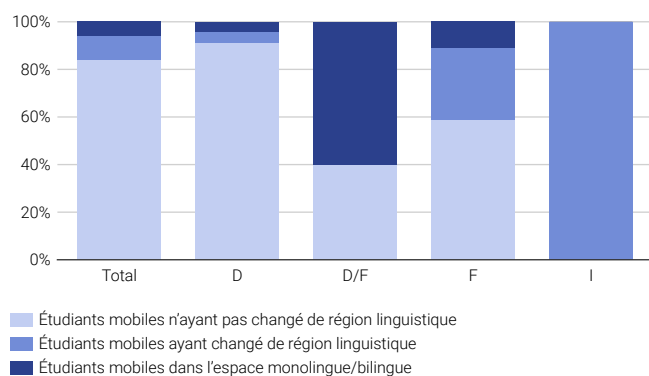
### Mobilité durant les études selon la région linguistique

La mobilité entre régions linguistiques durant les études favorise l'acquisition de compétences linguistiques et contribue à la cohésion de la société suisse, caractérisée par sa diversité culturelle et linguistique. Les analyses qui suivent montrent combien d'étudiants en mobilité traversent la frontière linguistique. Seuls les étudiants mobiles sont pris en compte ici. Sur l'ensemble des futurs enseignants, la part de ceux qui étaient mobiles se montait à 3,2% en Suisse alémanique, à 2,8% en Suisse romande, à 1,2% au Tessin et à 0,7% dans l'espace bilingue français-allemand. La mobilité d'une haute école bilingue vers l'espace germanophone ou francophone ou dans le sens inverse est classée dans la catégorie «étudiants mobiles dans l'espace monolingue/bilingue». Si l'étudiant reste dans l'espace bilingue (en passant de l'Uni FR à la HEP FR par exemple), il est considéré comme mobile à l'intérieur d'une même région linguistique.

La plupart des personnes en formation des enseignants mobiles durant leurs études n'ont pas changé de région linguistique (84%, G4.4); 10% d'entre eux l'ont fait et 6% ont quitté une haute école monolingue située dans une région francophone ou germanophone pour aller dans une haute école bilingue, ou l'inverse. Parmi les étudiants mobiles immatriculés dans une haute école germanophone, 91% sont restés en Suisse alémanique et 6% ont fourni des prestations dans une haute école d'une autre

### Part d'étudiants mobiles ayant changé de région linguistique (en %), selon la région linguistique de la haute école d'origine, année d'études 2019/2020

G 4.4



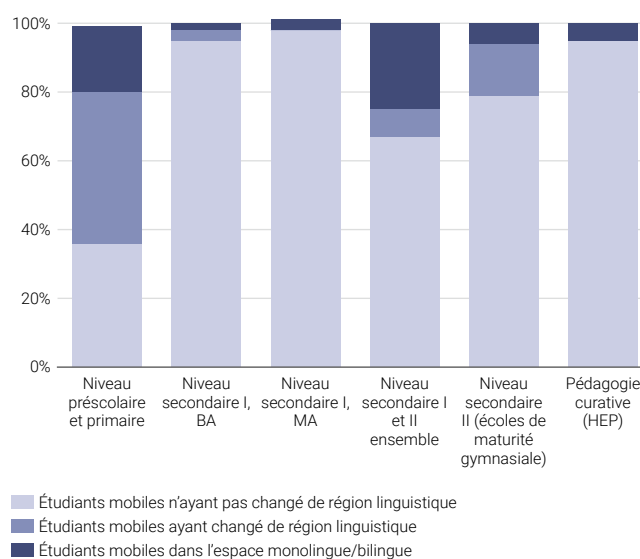
OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

région linguistique. Chez les étudiants de Suisse romande, ce pourcentage est bien plus élevé (30%). Quant aux étudiants mobiles du Tessin, ils ont tous changé de région linguistique, ce qui peut s'expliquer par le peu de hautes écoles que compte cette région. En raison du faible nombre de cas, il convient toutefois de faire preuve d'une certaine prudence lors de l'interprétation de ces résultats.

### Part d'étudiants mobiles ayant changé de région linguistique (en %), selon le niveau d'enseignement<sup>1</sup>, année d'études 2019/2020

G 4.5



<sup>1</sup> seuls les niveaux avec au moins 5 étudiants mobiles sont présentés

OFS – SHIS-studex

© OFS 2022

Pour ce qui est du futur degré d'enseignement, ce sont les étudiants se destinant à l'enseignement au degré préscolaire et primaire qui ont le plus rarement été mobiles sans changer de région linguistique pendant l'année académique 2019/2020: c'est le cas de 36% des étudiants mobiles (G4.5), tandis que 44% d'entre eux ont changé de région linguistique et 19% étaient immatriculés dans une haute école bilingue et ont fourni des prestations d'études dans une haute école monolingue, ou l'inverse. Parmi les étudiants mobiles se destinant à l'enseignement aux degrés secondaires I et II, 67% sont restés dans la même région linguistique. C'était le cas de 79% de ceux se destinant au degré secondaire II (écoles de maturité gymnasiale). Pour tous les autres degrés d'enseignement, ce pourcentage était de 95% au moins.

## 5 Données et définitions

### 5.1 Données

Les données sur lesquelles se fonde la présente publication proviennent en règle générale de la banque de données des étudiants et diplômés du système d'information universitaire suisse (SIUS).

Les petits effectifs d'étudiants se destinant à enseigner au secondaire I et au secondaire II ne permettent souvent pas de tirer de conclusions pertinentes. La formation pour enseigner à ce niveau n'ayant pas la même durée dans tous les cantons, comparer le nombre d'étudiants n'a pas de sens. Il n'est en outre pas toujours possible d'identifier les étudiants se destinant au degré secondaire II lorsqu'ils poursuivent plusieurs formations en parallèle. En effet, le relevé des étudiants est une statistique par tête qui ne permet de saisir qu'une formation par étudiant. Cette publication ne présente par conséquent que les examens finals, et pas les personnes en cours d'études. Le nombre d'examen finals par haute école n'y figure toutefois pas, car ces données sont déjà publiées sous forme de tableau sur le site de l'OFS<sup>12</sup>.

Les analyses sur l'intensité des études et la mobilité durant les études se fondent sur les données du relevé ASBOS<sup>13</sup>, qui se réfèrent aux étudiants en cours d'études, tandis que les autres analyses se fondent sur les examens finals. Ces populations ne se recoupent donc pas totalement.

### Examens menant à un titre professionnalisant selon le degré d'enseignement

T5.1

Degré d'enseignement	Examens menant à un titre professionnalisant
Niveau préscolaire et primaire	Diplôme (selon l'ancien droit), Bachelor
Niveau secondaire I	Diplôme (selon l'ancien droit), Master
Niveau secondaire I et II ensemble	Diplôme <sup>1</sup>
Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	Diplôme
Niveau secondaire II (formation professionnelle)	Diplôme
Logopédie	Bachelor
Psychomotricité	Bachelor
Pédagogie curative (HEP)	Master
Pédagogie curative (HEU)	Bachelor <sup>2</sup> ou Master

<sup>1</sup> A l'Institut Universitaire de la Formation des Enseignants (IUFÉ) de l'Université de Genève, les étudiants suivent la formation après avoir achevé un master. Le titre décerné est un Master of Arts. Mais comme la formation à l'IUFÉ est plus courte que les 90 ECTS requis pour un master, les titres remis par cet institut sont considérés comme des diplômes.

<sup>2</sup> Dans la branche de la pédagogie curative, les HEU délivrent deux types des titres professionnalisant : des bachelors (logopédie Uni FR) et des masters. Les deux niveaux sont donc présentés.

© OFS 2022

<sup>12</sup> La formation des futurs enseignants en Suisse – Étudiants et examens finals 2012 : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/tableaux.assetdetail.14547885.html>

<sup>13</sup> Pour des analyses et des précisions au sujet de l'enquête ASBOS et ses méthodes de calcul, voir : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/degre-tertiaire-hautes-ecoles/asbos.html>

### 5.2 Présentation des degrés d'enseignement et du niveau des examens finals

Les examens finals passés pour enseigner aux degrés préscolaire et primaire, secondaire I ainsi que secondaire II (écoles de maturité gymnasiale et formation professionnelle) font l'objet de séries temporelles, alors que les examens finals en pédagogie curative HEP, logopédie, psychomotricité et pédagogie curative HEU ne figurent que dans les analyses de l'année 2020.

Tous les graphiques et tableaux présentent le titre exigé pour travailler comme enseignant au degré indiqué. Le tableau T5.1 donne des précisions à ce sujet.

Les analyses sur l'intensité des études et la mobilité durant les études ne se réfèrent pas aux examens finals, mais aux personnes en formation. Afin de refléter l'ensemble des études, tant le bachelor que le master sont pris en compte pour le degré secondaire I.

### 5.3 Définitions

#### Régions CDIP

La présente publication ne se réfère pas aux grandes régions habituelles, mais se fonde sur les régions CDIP, adaptées à la structure des hautes écoles pédagogiques : afin de rendre plus visibles les différences entre régions linguistiques, le Tessin et la Suisse romande y apparaissent séparément (ce qui n'est pas le cas dans les régions CDIP classiques).

Suisse romande:	Cantons de Genève, de Vaud, du Valais, de Fribourg, de Neuchâtel et du Jura
Tessin:	Tessin
Suisse du Nord-Ouest:	Cantons de Berne, de Soleure, d'Argovie, de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne
Suisse centrale:	Cantons de Lucerne, de Nidwald, d'Obwald, de Schwyz, d'Uri et de Zoug
Suisse orientale:	Cantons de Zurich, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Glaris, des Grisons, de Saint-Gall, de Schaffhouse et de Thurgovie

#### Type de haute école

HEU:	Titres d'une haute école universitaire reconnu par la CDIP
HES:	Titres d'une haute école spécialisée reconnu par la CDIP (dans d'autres publications, ces titres peuvent figurer parmi les titres délivrés par les HEP)
HEP:	Titres d'une haute école pédagogique reconnu par la CDIP
Extra-universitaire:	Titres délivrés par une instance d'examen extra-universitaire

#### Lieu de scolarisation:

Étrangers scolarisés en Suisse: personnes de nationalité étrangère qui étaient domiciliées en Suisse lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures.

Étrangers scolarisés à l'étranger: personnes de nationalité étrangère qui étaient domiciliées à l'étranger lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures.

#### 5.4 Hautes écoles participant à la formation des enseignants selon la région CDIP et le type de haute école

##### Hautes écoles pédagogique selon la région CDIP

###### Suisse romande:

HEP BEJUNE Haute école pédagogique BEJUNE  
HEP VD Haute école pédagogique du canton de Vaud  
HEP VS Haute école pédagogique du Valais  
PH FR Haute école pédagogique Fribourg  
EHB-IFFP-IUFFP Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle, Lausanne

###### Tessin:

SUPSI-DFA Dipartimento formazione e apprendimento (DFA) der Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI)  
EHB-IFFP-IUFFP Istituto Universitario Federale per la Formazione Professionale, Lugano

###### Suisse Nord-Ouest:

PH BE Haute école pédagogique de Bern  
PH FHNW Haute école pédagogique FHNW  
EHB-IFFP-IUFFP Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung, Zollikofen

###### Suisse centrale:

PH LU Haute école pédagogique de Lucerne  
PH SZ Haute école pédagogique de Schwytz  
PH ZG Haute école pédagogique de Zoug

###### Suisse orientale:

PH TG Haute école pédagogique de Thurgovie  
PH SH Haute école pédagogique de Schaffhouse  
PH GR Haute école pédagogique des Grisons  
PH SG Haute école pédagogique de St-Gall  
PH ZH Haute école pédagogique de Zurich  
HfH Haute école intercantonale de pédagogie spécialisée de Zurich  
SHLR Haute école suisse de logopédie Rorschach

##### Hautes écoles universitaires selon la région CDIP

###### Suisse romande:

Uni FR Université de Fribourg  
Uni GE Université de Genève  
Uni NE Université de Neuchâtel

###### Suisse orientale:

Uni SG Université de St-Gall  
Uni ZH Université de Zurich  
ETHZ ETH de Zurich

##### Hautes écoles spécialisées selon la région CDIP

###### Suisse romande:

HES-SO - HETS Haute école de travail social Genève der HES-SO

###### Suisse centrale:

FHZ - Dep. Musik Département de musique de la Haute école spécialisée de Suisse centrale (Haute école de Lucerne)

###### Suisse orientale:

ZFH - ZHdK Haute école des arts de Zurich de la Haute école spécialisée de Zurich

###### Autres

Extra-univ. Instances cantonales extra-universitaires d'examen

#### 5.5 Abréviations

ASBOS Adaptation de la statistique des étudiants au système de Bologne  
CDIP Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique  
HEP Haute école pédagogique  
HES Haute école spécialisée  
HEU Haute école universitaire  
SIUS Système d'information universitaire suisse

**Éditeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Renseignements:** Section Processus de formation  
sius@bfs.admin.ch

**Rédaction:** Katharina Gallizzi, OFS

**Série:** Statistique de la Suisse

**Domaine:** 15 Éducation et science

**Langue du texte original:** Allemand

**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

**Mise en page:** section DIAM, Prepress/Print

**Graphiques:** section DIAM, Prepress/Print

**En ligne:** www.statistique.ch

**Imprimés:** www.statistique.ch  
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,  
order@bfs.admin.ch, tél. 058 463 60 60  
Impression réalisée en Suisse

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2022  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

**Numéro OFS:** 751-2000